



**RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Année universitaire 2020 - 2021



# Édito




L'année universitaire qui s'ouvre dans la région académique Auvergne-Rhône-Alpes s'annonce inédite de par la crise sanitaire que connaît notre pays : près de 350 000 étudiants sont accueillis depuis le début du mois de septembre dans les sept universités et la quarantaine d'écoles publiques et privées que compte la région académique.

Les règles sanitaires édictées par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation permettent d'appréhender cette rentrée avec sérénité mais aussi la plus grande vigilance. Nos étudiants ont besoin de retrouver ce cadre universitaire essentiel à leur réussite. En cette rentrée, les établissements d'enseignement supérieur ont démontré leur capacité à innover pour proposer aux étudiants des systèmes de formations hybrides, en présentiel comme en distanciel, qui au delà de la crise constituent un levier d'évolution de la pédagogie universitaire au service de la réussite des étudiants.

Je tiens d'abord à saluer le travail des établissements comme des CROUS et de l'investissement de leurs personnels qui, durant la période de confinement, se sont adaptés pour maintenir un lien avec les étudiants. Une grande solidarité a permis d'offrir au plus grand nombre un soutien pédagogique, sanitaire et économique.

La lutte contre les inégalités est plus que jamais un enjeu majeur dans ce contexte de crise, c'est pourquoi les CROUS ont mis en place des aides d'urgence aux étudiants et une nouvelle aide a également été proposée pour les étudiants ayant perdu leur emploi ou stage. Une aide psychologique et des activités ludiques ont également été proposées pour rompre l'isolement de certains étudiants, ce qui était une priorité pour nos trois académies.



Pour l'année universitaire 2020-2021, le Gouvernement a souhaité revaloriser le montant des bourses sur critères sociaux ce qui représente un effort budgétaire significatif. Les bourses dispensées par les trois Crous augmentent ainsi de +1,2%, pour tous les échelons. Par ailleurs, à compter de la rentrée universitaire 2020, le repas étudiant sera proposé à 1 € pour les étudiants boursiers qui bénéficient également d'une priorité dans l'attribution d'un logement Crous.

Au-delà des enjeux sanitaires, la région académique Auvergne-Rhône-Alpes confirme sa forte attractivité puisque près de 268 000 étudiants se sont portés candidats sur la plateforme Parcoursup pour les formations de l'enseignement supérieur de la région académique, dont 104 000 candidats originaires de la région.

La région académique est également un vaste territoire d'innovation et je souhaite que la liaison entre enseignement supérieur, recherche et innovation continue de se mettre en place et de s'intensifier à l'échelle régionale pour permettre une plus grande visibilité de notre savoir-faire et accorder une place plus importante aux acteurs économiques dans ces domaines essentiels.

L'insertion professionnelle de nos étudiants est une priorité et le plan de relance du Gouvernement s'inscrit également dans cette logique puisque 6,5 milliards d'euros sur 3 ans sont dédiés à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

C'est dans ce contexte dynamique que je souhaite à chacun une excellente rentrée universitaire, qu'elle soit synonyme de réussite mais également d'enrichissement à la fois personnel et professionnel.

Olivier Dugrip

# 1

## Accompagner l'accès aux formations du supérieur

<b>01</b>	Le post bac	09
<b>02</b>	La formation des enseignants : la réforme du master MEEF	11
<b>03</b>	Le dispositif Campus connecté	12

# 2

## La rentrée 2020 dans les établissements de la région

<b>04</b>	L'université Grenoble Alpes (UGA)	14
<b>05</b>	L'université Clermont Auvergne	17
<b>06</b>	L'université Jean Monnet	19
<b>07</b>	Université Claude Bernard - Lyon 1	21
<b>08</b>	Université Jean Moulin - Lyon 3	23
<b>09</b>	Université Lumière - Lyon 2	
<b>10</b>	Université Savoie Mont Blanc	24
<b>11</b>	Le CROUS de Grenoble Alpes	28
<b>12</b>	Le CROUS de Lyon	29
<b>13</b>	Le CROUS de Clermont Auvergne	30

## 3

### La vie étudiante

- |           |  |    |
|-----------|--|----|
| <b>14</b> | Pendant la crise sanitaire et le confinement | 32 |
| <b>15</b> | A la rentrée 2020                            | 34 |

## 4

### La recherche et les investissements

- |           |  |    |
|-----------|--|----|
| <b>16</b> | La Loi de programmation pour la recherche  | 39 |
| <b>17</b> | Le contrat de plan Etat-Région (CPER)  | 40 |
| <b>18</b> | Le plan de relance   | 41 |
| <b>19</b> | La poursuite du programme investissements d'avenir (PIA) et la politique de site | 42 |

## 5

### L'innovation : Les écosystèmes d'innovation

- |           |   |    |
|-----------|---|----|
| <b>20</b> | Accompagner les entreprises et préparer l'avenir grâce à l'innovation | 44 |
|-----------|---|----|

# CHIFFRES CLÉS DE LA RENTRÉE



**2<sup>ème</sup>**  
Région universitaire  
de France

Près de

**350 000**

**étudiants**

dans les établissements supérieurs publics et privés sous contrat

**210 000**

**des étudiants inscrits en université**

**25 000**

**étudiants en formation d'ingénieurs**

**10 500**

**étudiants en Classes préparatoires aux grandes écoles**

**2 000**

**diplômés de master**

Plus de

**94 000**

**boursiers**

pour un budget total de près de 250M€  
(données 2019)

Environ

**13 000**

**enseignants et enseignants-chercheurs**



7

universités

Une quarantaine d'écoles publiques et privées sur **5** sites universitaires principaux

**3**

sites labellisés

**2**

**IDEX Lyon-Saint-Etienne et Grenoble**  
pour une dotation individuelle de 800M€  
(un financement annuel de 25M€ par site)

**1**

**I-Site Clermont-Ferrand**  
pour une dotation individuelle de 330 M€  
(un financement annuel de 10M€)

## La Recherche

**14%**

**des dépenses nationales de recherche et développement**  
(6,7Md€, 2ème rang national)

**17%**

**des financements attribués par le programme investissement d'avenir**

**40 000**

**chercheurs**  
dont **16 000** dans le secteur public

**14%**

**de la production scientifique européenne**  
(8ème rang et 2ème si on focalise sur le secteur chimie et physique)

# 1



Accompagner l'accès aux  
formations du supérieur



## Le post bac

### Entrée dans le supérieur : Parcours sup

L'attractivité du territoire se réaffirme pour cette rentrée 2020. Près de 268 000 étudiants se sont portés candidats sur la plateforme Parcoursup pour les formations de l'enseignement supérieur de la région académique pour environ 82 000 places.

Sur ces 268 000 étudiants seuls 104 000 candidats sont originaires de la région (dont 73 000 néo-bacheliers). Le nombre de candidats en provenance d'autres territoires s'élève ainsi à 164 000.

Sur les 92 800 bacheliers de plus que l'an dernier au niveau national, la région Auvergne- Rhône- Alpes en décompte près de 6 000, et tous les opérateurs de l'Etat se mobilisent pour que chaque bachelier se voit offrir une formation post-bac à la rentrée 2020.

Les formations BTS et les DUT restent également très attractives, avec plus de 20 candidatures pour une place dans certaines filières.

La prise en compte de l'augmentation des flux de nouveaux bacheliers a donné lieu à une augmentation de 840 places dans l'enseignement supérieur public, dont 567 nouvelles places en L1, par rapport aux capacités initiales 2020.

### PASS et LAS : les deux voies d'accès aux études de médecine

Depuis la rentrée 2020, les lycéens souhaitant faire médecine inaugurent deux nouvelles voies d'admission dans les études de santé : le PASS et la LAS, dont l'objectif est de « garantir la diversification des profils ». Les bacheliers ont ainsi la possibilité de choisir entre un Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) et plusieurs Licences avec une option Accès Santé (LAS).

Le Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) permet d'accéder aux différentes filières d'études de santé et comporte les matières classiques

(maths, biologie cellulaire, biochimie, anatomie, pharmacologie...), plus l'obligation de choisir une mineure (droit, psycho...) afin de faciliter la réorientation en cas d'échec. La PASS ne se redouble pas.

La Licence avec option Accès Santé (LAS) permet de s'inscrire en majeure dans une filière universitaire classique (de sciences ou de sciences humaines), et d'opter pour une mineure Santé. Avec la possibilité, après validation de la L1, d'intégrer directement la L2 Santé.



Focus Région : Les filières médicales notamment sont très sollicitées dans notre région, avec plus de 30 000 candidats pour les filières d'accès aux études de santé pour une capacité d'accueil d'un peu plus de 5 700 places. Ces demandes émanent pour plus de la moitié de candidats non issus de la région académique.

	PASS	LAS
Clermont-Ferrand	740	400
Grenoble	1 500	114
Lyon	1 775	385
Saint-Etienne	600	190
Total	4 615	1 089

## La formation des enseignants : La réforme du master MEEF

La formation et le recrutement des enseignants sont en pleine mutation. Les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ) accueillent les étudiants se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation et préparent à des masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), à l'issue de deux années d'études post-licence.

L'objectif de la réforme : un master MEEF professionnalisant renoué, voie d'excellence pour devenir professeur.

Cette professionnalisation est renforcée notamment par :

- 33% des heures d'enseignement des masters MEEF assurées par des personnels d'enseignement, (et d'éducation) exerçant en établissement dans les niveaux de classe des futurs « étudiants/stagiaires » ;
- une alternance en seconde année de master MEEF ;
- le changement de la place des concours externes de recrutement des professeurs et conseillers principaux d'éducation en M2 permettra de valoriser la dimension professionnelle du concours, compte-tenu du niveau acquis dans un master lui-même professionnalisant.

La première session du concours dans son nouveau format (fin du M2) interviendra en 2022.

	Cursus Master	
	Effectif 2018	Effectif 2019
Clermont-Ferrand	1 072	1 066
Grenoble	2 046	1 850
Lyon	4 711	4 425
Région	7 829	7 341

\* Les chiffres 2020 seront consolidés à la fin du mois de septembre

## Le dispositif Campus connecté

Expérimentation initiée en 2019, au travers de la création de 13 lieux labellisés par le ministère sur le territoire national, Campus connecté est un dispositif donnant la possibilité aux étudiants de suivre, près de chez eux, des formations à distance dans l'enseignement supérieur validées par des diplômes de qualité équivalente à ceux délivrés sur un campus universitaire tout en permettant un accompagnement des étudiants. Le projet Campus connecté permet de limiter l'impact des fractures numériques et sociales subies par ces jeunes habitants dans des villes éloignées des établissements d'enseignement supérieur qui bénéficient ainsi de l'opportunité de se reconnecter aux études.



Focus Région : En 2020, 25 nouveaux projets ont été retenus dont 5 en région Auvergne-Rhône-Alpes.

La région compte désormais 6 campus connectés labellisés : Privas, Annonay, Aubenas, Aurillac, Faverges et Romans.

Les projets du Val de Drôme et du Puy en Velay seront réétudiés courant octobre.

# 2



La rentrée 2020 dans les  
établissements de la  
région

## L'Université Grenoble Alpes (UGA)

Depuis le 1er janvier 2020, l'ensemble des forces de l'enseignement supérieur et de la recherche du site Grenoble Alpes sont regroupées au sein d'un seul établissement – Université Grenoble Alpes.

Ce nouvel établissement a pour ambition de renforcer sa visibilité à l'international en offrant des formations de haut niveau aux étudiants et en menant une recherche compétitive à l'international. En cette première année de rentrée, le pari est réussi puisque l'UGA fait son entrée dans le top 100 des meilleures universités mondiales au classement de Shanghai 2020, top 5 des universités en France et la première en région.

Ce regroupement acte la volonté de partager un destin commun basé sur des valeurs et une ambition commune. Il s'inscrit dans une longue tradition de coordination et de mutualisation et marque l'aboutissement d'une trajectoire partagée avec les personnels et les étudiants dans le cadre du projet IDEX.

Les organismes nationaux de recherche CEA, CNRS, INRIA et INSERM sont associés davantage à l'Université Grenoble Alpes pour développer une politique commune en recherche et valorisation à l'échelle internationale. Les relations avec INRAE, IRD et CHUGA sont également structurées par la création de cet établissement.

### **Offre de formation adossée à une recherche compétitive**

L'UGA propose à ses 55 000 étudiants et 3 200 doctorants un large éventail de formation couvrant l'ensemble des disciplines universitaires du 1er au 3ème cycle d'études. L'établissement construit des formations en lien étroit avec le milieu socio-professionnel pour favoriser l'insertion de ses étudiants. Elle est également un pôle de recherche majeur et s'appuie sur des laboratoires de recherche d'excellence pour développer des formations de pointe dans les domaines d'avenir. L'enseignement est dispensé par les enseignants-

chercheurs qui intègrent dans leur formation les derniers acquis de la recherche.

## Les composantes de l'UGA

UGA est organisée en composantes :

- 3 établissements-composantes : Grenoble INP Institut d'ingénierie et de management, Sciences Po Grenoble et Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble ;
- 3 composantes académiques sans personnalités morales : Ecole universitaire de technologie, Faculté des sciences, faculté Humanités, santé, sport et sociétés ;
- 3 composantes élémentaires hors composante académique : Institut d'urbanisme et de géographie alpine, Faculté de Droit et Faculté d'économie de Grenoble ;
- 3 composantes transversales : Département sciences Drôme Ardèche, Centre universitaire des études françaises, Institut national supérieur du professorat et de l'éducation, services des langues, collèges des études doctorales.

## Les chiffres clés :

**55 000** étudiants **3 200** doctorants  
Dont 8 500 étudiants internationaux (180 nationalités)

**3 100** enseignants et enseignants-chercheurs

**3 500** personnels administratifs

**30** écoles, facultés et instituts

**80** laboratoires de recherche sur le site  
répartis en **6** pôles de recherche

**500 000** m<sup>2</sup> de patrimoine sur **12** sites  
répartis sur **6** départements (Isère, Drôme, Ardèche,  
Savoie, Haute-Savoie et Hautes-Alpes)

Plus de

**500** diplômes

**800** partenariats avec des universités internationales

**200** associations étudiantes

dont un orchestre, une compagnie de danse, deux chorales et une radio étudiante

**5** maisons et lieux de vie des étudiants

**38** disciplines sportives ouvertes à tous

**20** langues enseignées

**3** lieux de culture et de création

Bibliothèques ouvertes 83h par semaine : les soirs, samedis et dimanches

Plus de

**550** étudiants sportifs de haut niveau



## L'Université Clermont Auvergne : une dynamique confirmée dans un contexte global incertain

Cette rentrée universitaire est marquée par l'accueil d'un nombre croissant d'étudiants, particulièrement en licence, selon un protocole rigoureux permettant de garantir la sécurité sanitaire de chacun et la traçabilité des cas de contamination éventuelle. C'est aussi, pour l'Université, l'occasion de poursuivre la rénovation de ses cursus, avec notamment la mise en œuvre volontariste de la réforme des études de santé et le déploiement de modules de formation autour des « modèles de vie et de production durable », thématique identifiante du programme I-SITE « CAP 20-25 ».

Cette année universitaire sera aussi marquée par une transformation institutionnelle décisive, en relation avec le projet I-SITE : au 1er janvier 2021, sera constituée une nouvelle « Université Clermont Auvergne », dotée du statut d'établissement expérimental, intégrant en son sein un nouvel Institut national polytechnique (INP), regroupant l'ensemble des écoles d'ingénieurs du site. Cette nouvelle organisation permettra à l'UCA de renforcer son attractivité et sa visibilité internationale, en s'appuyant sur la qualité et la diversité de son offre de formation et l'excellence de sa recherche (positionnée au 501e-600e rang du dernier classement international de Shanghai).

### Un nombre d'inscriptions en hausse grâce :

- aux très bons résultats du bac 2020 ;
  - au déploiement de nouvelles formations comme la deuxième année du DUT STID (Statistique et Informatique Décisionnelle) à Aurillac ;
  - à la mise en place de la réforme de l'accès aux études de santé
- L'UCA s'est efforcée de répondre aux demandes des lycéens et des étudiants en réorientation en ouvrant des places dans les filières en tension : 20 placés en mention AES (Administration Economique et Sociale) et 20 placés en mentions Droit et en maintenant les capacités d'accueil équivalentes à celles de la PACES pour le PASS et les LAS.

## Une vingtaine de formations placées sous le signe de la « conception de modèles de vie et de production durables » à la rentrée 2020, grâce au projet CAP 20-25.

Former des citoyens engagés, responsables, sensibles à leur environnement et soucieux de sa protection dans un contexte de bouleversements sociétaux et climatiques profonds est devenu une mission essentielle de l'école, depuis la première section de maternelle jusqu'au diplôme universitaire.

A Clermont-Ferrand et plus largement en Auvergne, les acteurs de l'enseignement supérieur rassemblés dans le projet I-Site CAP 20-25 ont décidé de se positionner à la pointe de ces enjeux en complétant leur offre de formation avec des cours dédiés à ces thématiques. En effet, grâce au soutien du projet CAP 20-25 dont le thème scientifique central est de « concevoir des modèles de vie et de production durables », 20 formations de l'Université Clermont Auvergne et de Sigma-Clermont ouvriront en 2020-2021 de nouveaux modules d'enseignement destinés à sensibiliser les étudiants auvergnats aux problématiques de développement durable, et surtout à leur donner les outils pour imaginer les réponses aux défis sociétaux et environnementaux présents et à venir.

L'éventail des disciplines impliquées par cette démarche est large, les approches variées : Ingénierie, Physique, Médecine, Droit, Économie, Psychologie, Lettres et langues. Tous les niveaux de formations sont concernés, depuis la première année de licence jusqu'au Master 2 en passant par les DUT ou les diplômes d'ingénieur. La mise en œuvre de ce projet est aussi une opportunité de poursuivre la transformation du mode d'apprentissage et d'expérimenter des dispositifs pédagogiques innovants.

Différents aspects de la conception de modèles de vie et de production durables seront abordés par ces enseignements complémentaires qui prennent place dans les maquettes de formation, qu'il s'agisse des interactions au sein des sociétés pour mieux intégrer les enjeux de durabilité et de protection environnementale, ou directement des interactions entre les humains et leur environnement.

Une société dans laquelle juristes, économistes, physiciens, ingénieurs, enseignants, soignants, responsables d'entreprises, psychologues, sont tous formés à « concevoir des modèles de vie et de production durables », est une société qui a toutes les chances de relever les défis de la construction du « monde d'après ».

# L'université Jean Monnet

## Chiffres clés :

**20 000** étudiants  
dont **7 800** en LMD et **3 400** en DUT  
+ de **2 300** étudiants internationaux

**1 120** étudiants alternants

**900** enseignants et enseignants-chercheurs

**650** personnels BIATSS  
Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux, Santé et des Bibliothèques

**5** facultés

**5** instituts

**6** écoles doctorales

**34** laboratoires de recherche



## Les tendances des inscriptions

Au 1er septembre 2020, l'UJM compte 4 248 primo-entrants en première année pour l'année 2020/2021, ce qui représente une hausse d'environ 3 points par rapport à l'année antérieure. Ils se sont inscrits nombreux en DUT et en Sciences, un peu moins en Sciences Humaines et sociales.

	2019/2020	2020/2021	Evolution (effectifs)	Evolution (%)
DUT	1 119	1 143	24	2%
Licence / Médecine	2 984	3 094	110	4%
<b>Total</b>	<b>4 128</b>	<b>4 248</b>	<b>120</b>	<b>2,9%</b>

## Perspectives 2021

Expérimenter de nouvelles formes d'apprentissage : financement d'1 million d'euros (périmètre u-cible), via l'Université de Lyon, pour expérimenter les nouvelles organisations de cours en hybridation. Trois formations sont pilotes à l'UJM : deux à la Faculté des Sciences et Techniques et une à l'IAE.

Centre des Savoirs pour l'Innovation : ouverture du premier bâtiment du Centre des Savoirs pour l'Innovation en janvier 2021. Un budget de près de 450 000 euros est prévu pour les infrastructures numériques et audiovisuelles.

Création d'un département d'économie : nouveau département d'économie est créé courant 2021 : il aura pour feuille de route de concevoir la future licence d'économie de l'Université.

Mise en œuvre du projet ARTS (Arts Recherche Territoires Savoirs) : projet pluridisciplinaire porté par l'université Jean Monnet autour des problématiques artistiques et culturelles et de la création et regroupant plusieurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche du territoire (ENSASE, Ecole de la Comédie, ESADSE, CNSMD de Lyon).

## Université Claude Bernard – Lyon 1 : une rentrée en toute sécurité

Pour cette rentrée universitaire 2020-2021, l'Université Claude Bernard Lyon 1 a mis en place un ensemble de mesures exceptionnelles adaptées à la situation sanitaire actuelle afin d'accompagner et d'organiser au mieux l'accueil des nouveaux membres de sa communauté tout en garantissant la sécurité de toutes et tous. Au total, ce sont 10 millions d'euros qui ont été débloqués : 7 millions pour la pédagogie et la recherche et 3 millions en matériel sanitaire.

### **Une organisation des enseignements selon différents scénarii**

L'Université s'est organisée pour permettre le déroulement des cours en présentiel, avec des mesures de distanciation physique et de protection sanitaire individuelle. Le port du masque est obligatoire à l'intérieur comme à l'extérieur sur les campus. Une gestion des flux de circulation est également mise en place.

Toutefois les enseignants peuvent d'ores et déjà choisir un enseignement comodal, permettant de diviser la présence des élèves dans les amphis.

Si la situation sanitaire devait s'aggraver, l'Université est préparée à assurer la continuité pédagogique, comme elle a su le faire pendant le confinement. Elle a pour cela équipé ses enseignants et étudiants pour que les enseignements puissent être dispensés en hybride ou en tout distanciel. La mise en oeuvre a été faite dès la rentrée pour certains enseignements.

Des solutions de visioconférences ont également été déployées à grande échelle pour les étudiants et les personnels.

### **Lutter contre la fracture numérique**

Le 17 avril 2020, l'Université Lyon 1 avait voté une enveloppe d'un million d'euros pour mettre en place des mesures d'aide exceptionnelles visant à soutenir les étudiantes et étudiants lors du confinement.

Cette enveloppe visait notamment à financer l'opération « Tous connectés » pour l'acquisition de matériel informatique et moyens de connexion suffisants, permettant de suivre les enseignements en distanciel. Un objectif : l'égalité des chances.

Cette action est poursuivie dans le cadre de la rentrée universitaire 2020-2021.

### **Bibliothèques Universitaires**

Autre mesure forte à Lyon 1 : pour permettre au maximum d'étudiants de disposer de lieux de travail dans le respect des mesures sanitaires avec distanciation physique, les BU Lyon 1, bibliothèques déjà les plus ouvertes de France, étendent encore leurs horaires d'ouverture quotidienne de 7h à minuit en semaine et de 8h à minuit le week-end.

## Université Jean moulin Lyon 3 : ouverte aux usagers dès le lundi 24 Août

Les formations ont repris et les étudiants sont sur site.

A ce jour, une hausse des nouveaux entrants en 1<sup>re</sup> année de licence est attendue. Ce n'est pas étonnant, puisque l'établissement a proposé sur parcoursup 249 places supplémentaires (dont 80 en juillet). Certaines filières restent cependant en tension et davantage que l'an dernier, du fait de la hausse du nombre de candidatures.

La croissance attendue sur les nouveaux entrants devrait être en partie compensée par moins de redoublants, du fait d'un meilleur taux de réussite en L1 en fin d'année universitaire 2019-20.

Ainsi en L2 et surtout en L3, une hausse des inscriptions est attendue, liée à des taux de réussite en hausse en fin de L1 et en fin de L2.

L'université s'adapte en continu à la situation sanitaire :

- adaptation des modalités d'enseignement pour répondre à la demande des étudiants et à la volonté pédagogique de proposer une rentrée majoritairement en présentiel, mais aussi pour le faire en toute sécurité en intégrant nos contraintes spécifiques de manque d'espace ;
- orientation de la politique d'équipement numérique à destination des personnels et des étudiants ;
- accompagnement à la reprise de la vie étudiante et de campus : sport, culture, vie associative ... et encadrement des événements et des manifestations en adaptant l'organisation aux contraintes sanitaires ;
- adaptation et actualisation de la communication ;
- état des lieux quotidiens de la situation.

## Université Lumière Lyon 2

L'Université Lumière Lyon 2 prévoit une rentrée majoritairement en présentiel afin de poursuivre ses efforts en matière d'accompagnement des étudiants, de maintenir l'accès aux lieux d'échanges et aux services de la vie étudiante, dans le respect de la santé de toutes et de tous et notamment des plus fragiles.

### **Les effectifs**

L'Université Lumière Lyon 2 accueille plus de 29 000 étudiant.es dont 1000 doctorants.

### **Les services universitaires solidaires : accueil des étudiants libanais**

L'Université s'est mobilisée afin de pouvoir accueillir les étudiants libanais qui se sont vus dans l'impossibilité de poursuivre leurs études à Beyrouth. Plusieurs actions de soutien ont été mises en place : le prolongement de la période d'inscription pour les étudiants qui souhaitent venir dans notre université pour effectuer un semestre ou une année d'échange académique ; une procédure exceptionnelle d'admission pour les étudiants qui souhaitent s'inscrire à titre individuel dans une de nos formations ; la mise en place d'un accueil individualisé et une aide aux démarches administratives pour aider les étudiants à s'installer rapidement dans la ville de Lyon et à l'Université Lumière Lyon 2.

### **Les dispositifs d'enseignements**

La majorité des cours se fera en présentiel. Selon les choix des équipes pédagogiques ou la capacité des salles, certains enseignements pourront être hybrides ou avoir lieu à distance.

Afin de limiter le nombre de personnes présentes dans un même lieu (critère important pour réduire la propagation du virus), les capacités d'accueil des amphithéâtres et grandes salles de 80 places et plus sont réduites de moitié.



Les enseignants mettent en place des modalités hybrides permettant de combiner des séances en présentiel et des supports mis en ligne sur la plateforme de cours.

L'Université met à disposition des étudiants et des enseignants des moyens techniques, des ressources et des outils de pédagogie numérique innovants (tels que la plateforme virtuelle Moodle, la solution de création et de partage de contenus vidéos interactifs Ubcast, le système de visio conférence pour la formation à distance Big Blue Button et un vidéomaton en self-service qui permet des incrustations de documents en arrière fond, le Rapidmooc).

Les locaux sont équipés pour les captations audio et vidéo, ce qui permet aux étudiants de disposer des cours diffusés en direct ou en différé sur la plateforme de cours en ligne.

### **L'équipement informatique**

Afin de permettre à tous de réussir leurs études dans les meilleures conditions possibles, l'Université met en place un ensemble de solutions pour équiper les plus fragiles et permettre à chacun d'accéder aux cours et à toutes les ressources pédagogiques en ligne :

- des prêts longue durée ou des dons d'ordinateurs de l'Université remis en état par nos soins ou l'attribution de clés 4G, organisés en grand nombre ;
- des bons de réduction pour l'achat d'un ordinateur reconditionné ;
- une équipe d'assistant.es du Guichet des Services Numériques (GSN) accompagne les étudiants dans l'utilisation des outils numériques ;
- des postes de travail sont accessibles sur réservation dans les salles informatiques, le GSN et la Bibliothèque Universitaire Chevreul, dans le respect des mesures sanitaires ;
- l'accès au réseau wifi sur les campus et les sites de l'Université.

## Université Savoie Mont Blanc

L'USMB se définit comme une université de recherche et de professionnalisation de rang européen.

Ses résultats lui permettent d'apparaître dans les toutes premières places d'un groupe intermédiaire d'universités françaises qui ne bénéficient pas des financements IDEX et I-Site mais obtiennent des résultats académiques de qualité tant en recherche qu'en formation tout au long de la vie.

Après le Disrupt'campus Piton, le NCU Aspire et l'EUR Solar academy, l'USMB vient d'obtenir de nouveaux résultats significatifs :

- Chambéry classée première au palmarès du Figaro des villes où il fait bon étudier.
- obtention du campus connecté de Faverges-Seythenex.
- obtention de l'AAP « Hybridation des formations d'enseignement supérieur » dans le cadre du consortium HYPE 13.
- obtention d'une université européenne dans le cadre du consortium UNITA.
- troisième progression annuelle consécutive dans le classement ARWU des établissements, avec désormais une place dans la tranche 701-800.

Un effort accru pour l'accueil des jeunes du territoire dans les formations en tension.

Depuis 2018, l'USMB s'est impliquée dans la mise en place de la loi ORE et a créé de nouveaux parcours de formation attractifs, et des places nouvelles en premier cycle. Les capacités d'accueil pour l'année universitaire 2020-2021 sont de 4 055 étudiants, ce qui représente 494 places nouvelles depuis 2018, et une augmentation de 13,9 %. Pour cette rentrée, on note ainsi :

- l'ouverture d'un deuxième groupe en DUT Carrières sociales ;
- la création de 40 places nouvelles en L.AS (mentions Chimie et Sciences de la vie) ;
- a création de 55 places supplémentaires dans les licences mention

Sciences de la vie et de la Terre (+10), Staps (+15), Droit (+20) et Psychologie (+10).

La création d'un nouveau parcours d'une capacité de 25 places au sein du master Psychologie, offre aussi de nouvelles possibilités de poursuite d'études dans une filière particulièrement en tension.

Des effectifs qui s'accroissent continuellement depuis 2008 pour dépasser les 15 000 étudiants.

Évolution des effectifs de date à date au 12 septembre 2020, hors CPGE :

- Néo-bachelier : + 11 %
- Licence : + 3 %
- Master : - 1 %
- Total : + 1,5 %

L'USMB ne possède pas les moyens pour faire face à l'exceptionnelle croissance économique et démographique de son territoire, notamment en Haute-Savoie : elle n'accueille que le quart de ses néo-bacheliers environ, les autres partant poursuivre leurs études essentiellement vers Lyon, Grenoble et la Suisse voisine.

Une rentrée 2020-2021 sous le signe de l'hybridation

L'USMB a privilégié résolument le contrôle continu des connaissances et l'hybridation.

- Hybridation pour l'accueil et l'intégration des nouveaux étudiants, avec des événements de rentrée associant découverte en ligne des campus (L'aventure en ligne, Campus day virtuel, Live en direct des campus) et interactions individualisées ou en petits groupes sur les sites.
- Hybridation des enseignements, afin de préserver la vie de campus et les enseignements en présentiel pour tous les étudiants, avec une attention particulière portée aux néo-bacheliers.

Pour mettre en œuvre l'hybridation dans ses formations, l'USMB s'est dotée de nouveaux outils. Elle a entrepris de redimensionner et de moderniser les plates-formes pédagogiques de l'établissement afin de répondre aux besoins des nouvelles modalités pédagogiques et de l'hybridation. Elle a également investi pour l'équipement des personnels et le soutien numérique aux étudiants (300 000 euros, en sus des efforts engagés avant l'été).

Ces achats se sont doublés d'un important effort de formation des enseignants et enseignants-chercheurs aux outils et aux pratiques pédagogiques de l'enseignement distanciel.

## Le CROUS de Grenoble Alpes : Lancement du dispositif « résidence de la Réussite » au sein de la résidence Fauré

Les résidences étudiantes labellisées « résidence pour la réussite » facilitent l'accès à l'enseignement supérieur. La Résidence pour la Réussite de Fauré s'inscrit dans la continuité des internats de la réussite et des cordées de la réussite en favorisant l'ambition scolaire et en proposant un cadre propice aux études.

En intégrant la résidence pour la réussite, les futurs étudiants boursiers entrant en 1ère année d'étude bénéficieront d'un accompagnement personnalisé par un tuteur, étudiant en Licence 3, Master 1 ou 2. Cet accompagnement vise à favoriser le développement de savoir être indispensable à la réussite : confiance en soi, connaissance de la vie étudiante, culture générale et ouverture sur la ville. Les services proposés et l'organisation de la résidence pour la réussite contribuent à développer une vie sociale partagée qui s'appuie sur une animation de qualité conçue et encadrée par une coordinatrice dédiée avec une participation active des étudiants.

L'adhésion à ce dispositif de tutorat ouvre également droit à des tarifs préférentiels au sein de logements neufs et équipés.

Pour cette première année, le Crous Grenoble Alpes lance le dispositif avec 18 tuteurs et 18 tutorés.

## Le CROUS de Lyon : Projets de construction de nouvelles résidences et de réhabilitation de logements à Lyon

L'ensemble des projets concernant l'hébergement s'inscrit dans un schéma pluriannuel de stratégie immobilière avec pour objectif à l'horizon 2025 d'avoir créé plus de 3200 nouvelles places et réhabilité plus de 1200 logements.

Les premières pierres des nouvelles résidences Charcot (76 nouveaux logements) et Laennec (350 places) seront posées dans les prochains mois. La résidence Mermoz fera l'objet d'une démolition et reconstruction complète avec une première tranche de 322 logements neufs livrés à la rentrée 2022. Des réfections lourdes sont actuellement en cours ou programmées sur le site d'Allix (Lyon 5). Enfin, un projet de construction à l'ENS de Lyon et une densification du site de la Madeleine sont à l'étude.

Sur ces projets l'opérateur de l'état investit près de 50 millions d'euros, accompagnés par le Cnous, la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Etat (dans le cadre du CPER).

## Le CROUS de Clermont Auvergne

La rentrée 2020 marque la réouverture des structures de restauration. Avec la pandémie de Covid-19, certaines structures de restauration n'avaient pas rouvert depuis mars. Tout un protocole sanitaire est mis en place pour accueillir en sécurité les étudiants dans ces espaces.

À partir de septembre 2020, les structures de restauration ouvrent de nouveau leurs portes, en respectant les mesures sanitaires en vigueur :

- port du masque obligatoire pour les étudiants et personnels ;
- mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée des structures ;
- respect des règles de distanciation ;
- installation de plexiglas aux caisses.

La rentrée de septembre annonce aussi la reprise des activités culturelles du Crous : salles culturelles, salles d'exposition, salles d'activités culturelles et sportives peuvent ainsi rouvrir pour accueillir les étudiants dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

# 3



La vie étudiante

## Pendant la crise sanitaire et le confinement

La période de crise sanitaire a pu être source d'inquiétude et d'isolement. Pour autant, elle a aussi été un moment exceptionnel de solidarité et d'innovation qui a permis, au travers de la mobilisation de l'Etat, des associations, des institutions et même à titre individuel, à ce que le plus grand nombre d'étudiants puisse bénéficier d'un soutien accru en termes pédagogiques, économiques et sanitaires.

La fermeture des universités et des établissements d'enseignement supérieur n'a pas signifié l'arrêt des activités. De nombreuses initiatives ont été mises en place pour accompagner les étudiants durant la période de confinement.

Les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) ont été particulièrement mobilisés

### **La contribution de vie étudiante et de campus (CVEC).**

Destiné à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé, ce fonds a pu être utilement mobilisé pendant cette période pour soutenir tous types d'actions (aides alimentaires et de première nécessité, aide aux étudiants ayant perdu un emploi ou un stage, actions de lutte contre l'isolement numérique...). Au niveau national, ce sont plus de 18 millions d'euros qui ont été mobilisés.



Année scolaire 2019-2020 - Focus Région : plus de 2 millions d'euros mobilisés par les trois CROUS pour des projets variés tels que E-carte Carrefour (Crise Covid), des actions de prévention santé, mise en place d'Appels à Projets (financement projets Vie Étudiante), développement d'actions Vie Étudiante sur les territoires, des ateliers DIY et actions de sensibilisation au développement durable, Aménagement d'un espace de coworking à la résidence Delessert (Lyon 7), Interventions diététiques en resto', cafet' et résidences, Séances de coaching sportif, #Metime, outdoor et indoor...



## **Le logement et la restauration universitaire**

Dès le début de la crise du Covid-19, les Crous de la région ont maintenu leurs activités dans les résidences. Pendant toute cette période, le service a été maintenu partout grâce à la mobilisation des personnels d'hébergement et à l'appui des personnels de restauration volontaires qui sont venus en renfort après la fermeture des structures de restauration. Des distributions alimentaires gratuites hebdomadaires ont été organisées. Les structures de restauration à proximité des logements étudiants ont été rouvertes lorsque le déconfinement s'est amorcé (en vente à emporter au départ puis en restauration assise dès qu'elle a été autorisée).

## **Les aides sociales et les bourses**

Pendant la pandémie de Covid-19, les mises en paiement des mensualités ont été réalisées sans modification du calendrier habituel. Aucune absence liée à la fermeture des établissements d'enseignement supérieur n'a entraîné l'arrêt des versements des bourses aux étudiants. Les Crous ont mis en place des aides d'urgence aux étudiants et une nouvelle aide a été mise en place pour venir en aide aux étudiants ayant perdu leur emploi ou stage et pour les étudiants ultramarins restés en métropole.

## **L'accompagnement médical, social et psychologique des étudiants.**

Les services sociaux des Crous ont été mobilisés pendant toute cette période de confinement pour aider les étudiants en difficulté et ont apporté, à distance (mail, téléphone...) une aide adaptée à leurs situations.

Des médecins relais ont été déployés dans les résidences des CROUS en lien avec les médecins des services de santé universitaire.

Des opérations de phoning et de porte-à-porte ont été organisées pour s'assurer de l'état physique et moral des étudiants, veiller à leur bien-être.

Afin de lutter contre l'isolement, de nombreuses actions ont été mises en œuvre : diffusion en live et vidéo de séances de coaching sportif, yoga, diététicien, ateliers d'écriture, ateliers «do-it yourself»...

## A la rentrée 2020

### Les aides

Le service social a pour objectif de favoriser l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants avec un rôle plus particulier d'écoute, d'accueil, d'information et d'orientation pour les étudiants qui rencontrent des difficultés d'ordre administratif, matériel ou personnel. Les assistants sociaux des CROUS proposent des espaces de parole et d'écoute ainsi qu'un accompagnement personnalisé. Afin de répondre aux demandes des étudiants poursuivant leur scolarité sur des sites délocalisés, des permanences téléphoniques sont mises en place.



Année scolaire 2019-2020 - Focus Région: plus de 12 400 étudiants ont bénéficié d'un accompagnement par le service social. Les aides ponctuelles ont concerné près de 13 000 étudiants pour un budget de plus de 6 millions d'euros.

### Les bourses

Pour l'année universitaire 2020-2021, le Gouvernement a souhaité revaloriser le montant des bourses sur critères sociaux. Les bourses dispensées par les Crous augmentent ainsi de +1,2%, pour tous les échelons, ce qui représente un effort budgétaire significatif. Pour la troisième année consécutive, les Crous assurent un paiement anticipé de la première mensualité de bourse dès fin août pour les dossiers complets afin de permettre aux étudiants de mieux faire face à leurs dépenses de rentrée.

Les boursiers sur critères sociaux bénéficient par ailleurs de l'exonération des droits d'inscription universitaire et l'exonération de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC).



Année scolaire 2019-2020 - Focus Région : Plus de 94 000 boursiers pour un budget total de près de 250M€ (données 2019)

## Le logement et la restauration universitaire

Les Crous ont une vocation unique : favoriser l'amélioration des conditions de vie des étudiants, au quotidien, pour leur garantir les meilleures chances de réussite. Ils mettent à disposition des étudiants plus de 174 400 places dans 779 résidences universitaires réparties en France.

En outre, les Crous se mobilisent pour offrir une restauration de qualité et à petit prix à tous les étudiants dans 788 structures de restauration, qui vont du traditionnel restaurant universitaire, à la cafétéria, sans oublier le CrousTruck ou le libre-service



Année scolaire 2019-2020 - Focus Région : Les CROUS de Lyon, Clermont Auvergne et Grenoble Alpes ont accueilli plus de 24 000 étudiants dans l'ensemble de leurs résidences et ont distribué près de 6 millions de repas pour un volume de recettes de 20 millions d'euros.

À compter de la rentrée universitaire 2020, le repas étudiant sera proposé à 1 € pour les étudiants boursiers qui bénéficient également d'une priorité dans l'attribution d'un logement Crous. Cette mesure est destinée à aider les familles et les étudiants aux revenus les plus fragiles en permettant à ces derniers d'accéder à un repas complet, équilibré, de qualité, pour un prix extrêmement réduit, grâce à la contribution de l'Etat.

## Les règles sanitaires

La circulaire ministérielle concernant la préparation de la rentrée universitaire 2020 actualisée au 7 septembre prévoit un ensemble de principes et recommandations s'appliquant dans les établissements, les campus, les résidences ainsi que dans les restaurants universitaires, pour ces derniers des consignes sanitaires particulières applicables à la restauration collective complètent ces instructions.

- Dans la mesure du possible et en tenant compte des contraintes particulières de chaque établissement, une distance physique d'au moins 1 mètre entre individus debout ou assis doit être systématiquement recherchée dans les espaces clos ;
- dans les espaces clos, une obligation de port du masque est exigée en continu et par tous ;
- à l'extérieur des bâtiments, dans l'enceinte des établissements : le masque doit être systématiquement porté par tous, sauf lorsqu'il est incompatible avec une activité (pratiques sportives, restauration,

activités culturelles et artistiques dans un cadre pédagogique etc.).

- Les autres mesures générales de prévention sont maintenues :
  - ventilation des espaces (aération de 10 à 15 min 2x/jour) ;
  - gestion des flux de circulation pour éviter le brassage ;
  - application systématique des gestes barrières ;
  - nettoyage et désinfection des locaux au moins une fois par jour.



Focus Région :

- Ouverture d'un centre de dépistage délocalisé du CHUGA sur le site UGA (campus de Saint-Martin-d'Hères) depuis le 7 septembre 2020. A destination des étudiants ou personnels symptomatiques ou ayant été en contact avec une personne testée positive à la maladie et qui n'auraient pas, par ailleurs, respecté les gestes barrière (notamment le port du masque), ce centre peut réaliser 650 tests par semaine réalisés par des étudiants en santé de l'UGA, préalablement formés par le CHUGA.

- L'UCA fournira 4 masques lavables 50 fois par étudiant boursier du CROUS sur critères sociaux aux deux échelons les plus élevés, soient les échelons 6 et 7. Cela représente 2500 étudiants environ (7 % des étudiants), soit 10 000 masques. 1000 masques supplémentaires sont disponibles pour une distribution par le SSU et la DVU dans les situations où ces services l'estimeront nécessaire.

## Anticiper pour assurer une continuité pédagogique en cas de suspension des enseignements en présentiel

### L'hybridation

Une place significative est laissée à l'hybridation des enseignements afin de garantir à tous les étudiants l'accès à la formation et d'assurer une continuité pédagogique en recourant notamment aux outils numériques. Lancé en juin par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) avec le soutien du Secrétariat Général Pour l'Investissement (SGPI), l'appel à projets "hybridation des formations d'enseignement supérieur" vise à accompagner les établissements d'enseignement supérieur pour la rentrée 2020 dans le contexte de crise sanitaire. Cet appel à projet a permis à l'Etat, sur recommandation d'un comité de sélection, d'apporter un important financement à 15 projets qui renforceront l'offre de ressources pédagogiques disponibles, spécialement en premier cycle post-bac. De plus, un fonds d'amorçage de 1 million d'euros a permis de doter 19 autres projets qui, tout en étant de qualité et répondant aux exigences de l'appel à projet, nécessitent un temps de maturation.



Focus Région : Deux établissements de la région académique sont lauréats de l'appel à projet : L'Université Grenoble Alpes (Projet Hybridation Technologique et Travaux Pratiques) et l'Université Claude Bernard Lyon 1 (projet Transition vers l'Hybridation En MiagE) et bénéficieront chacun de plus de 1 350 000 €. Trois autres projets profiteront du fonds d'amorçage : l'INSA Lyon, la COMUE Université de Lyon et l'Institut Polytechnique de Grenoble.

## Les lieux de « services ESR »

Afin de venir en soutien aux étudiants qui rencontrent des difficultés d'accès aux enseignements à distance et aux ressources numériques, l'Etat s'est également mobilisé, avec le concours des établissements d'enseignement supérieur et des collectivités territoriales, pour identifier, à l'échelle de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, des espaces de connexion informatique et de travail. Ces lieux de « services ESR » permettront à tout étudiant, soit de disposer d'un poste connecté, soit de bénéficier d'une connexion suffisante pour permettre de travailler dans de bonnes conditions et d'atténuer en même temps l'isolement.

# 4



## La recherche et les investissements

## La loi de programmation pour la recherche

La loi de programmation pour la recherche portée par le Président de la République va être prochainement présentée au parlement. Elle aura dès 2021 un impact important sur le budget public consacré à la recherche et un effort continu sur 10 ans avec 25 Md€ supplémentaires consacrés à la recherche publique. Le projet de loi poursuit trois ambitions principales : mieux financer et évaluer la recherche publique, améliorer l'attractivité des métiers de la recherche et replacer la science dans une relation ouverte avec l'ensemble de la société.



Sur le territoire régional, un effort particulier est consacré à faciliter l'accès aux laboratoires de recherche des PME/PMI des milieux ruraux, capable d'accroître leur compétitivité, afin d'augmenter leur potentiel d'innovation. La Loi de programmation pour la recherche va permettre aussi d'augmenter significativement (+50 % en 5 ans) le nombre de thèses soutenues au niveau régional.

## Le contrat de plan Etat-Région (CPER)

Le contrat de plan Etat-Région – CPER 2015-2020 est entré dans sa phase de finalisation entre l'État, la Région et les autres collectivités territoriales.

Plus de 19 millions d'euros ont été attribués par l'Etat pour des projets immobiliers dans le domaine de l'enseignement supérieur sur l'ensemble de la région académique en 2020, au profit de la réhabilitation de plusieurs bâtiments d'enseignement à Clermont-Ferrand (bâtiments de biologie, bâtiment Rimbaud), du soutien à la requalification du campus tréfilerie à Saint-Etienne, de l'engagement de la construction de la Maison de l'action publique et de l'international sur le campus d'Annecy- le- vieux. Les crédits du CPER ont permis également de solder l'opération Neurocampus livrée fin 2019 sur le site hospitalier des Vinatiers à Bron.

2020 est également le temps de la préparation du prochain CPER 2021-2027. Les projets présentés sont à l'image du dynamisme de la région : environ 70 projets structurants ont été proposés par les établissements d'enseignement supérieur. Tous ces projets respectent les 5 critères prioritaires fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation à savoir le soutien à la vie étudiante, la requalification environnementale des campus, la santé, la transition numérique et l'innovation au service de la cohésion des territoires. Les projets financés seront retenus d'ici fin 2020 en concertation avec la région et les collectivités contributrices.

Sur la période 2021-2027, le volet recherche du nouveau CPER permettra aussi d'investir, en lien avec les collectivités, plus de 50 M€ sur des équipements scientifiques de grande ampleur. Il permettra aussi à l'État d'intervenir sur le soutien aux structures d'innovation, comme les plateformes technologiques le plus souvent hébergées dans des lycées.



## Le plan de relance

Le plan "France Relance" présenté par le Premier ministre, jeudi 3 septembre, vise à contrer la crise économique engendrée par la pandémie de Covid-19 avec un objectif : retrouver, dès 2022, le niveau d'activité d'avant crise. Au total, 100 milliards d'euros seront débloqués entre 2021 et 2022 selon trois priorités : 30 milliards d'euros pour l'écologie, 35 milliards d'euros pour la compétitivité et 35 milliards d'euros pour la cohésion sociale et territoriale. Dans le cadre de ce plan 6,5 milliards d'euros sur 3 ans sont dédiés à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

L'ESRI contribuera à la relance sur les trois priorités du plan : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

## La poursuite du programme investissements d'avenir (PIA) et la politique de site

La poursuite du programme investissements d'avenir (PIA) permet, sous la forme d'appels à projets (AAP) compétitifs, de soutenir les nombreux projets de recherche présentés par les équipes de la région. Sur la période 2019-2020, la région a obtenu de très beaux succès sur les AAP concernant la recherche en santé (20 M€), la structuration des sites universitaires (78 M€ obtenus), sur l'intelligence artificielle avec le projet grenoblois MIAI qui figure dans les 4 projets retenus par l'État au niveau national et qui est doté de 20 M€. Ces quelques exemples témoignent de la qualité des sites universitaires et vont leur permettre de progresser encore à l'échelle internationale.

Le PIA 4, qui débutera en 2021, permettra de renforcer et développer la recherche publique fondamentale et partenariale notamment autour des futurs AAP des programmes prioritaires de recherche souhaités par l'État pour accompagner le plan de relance économique.

La priorité du gouvernement en matière d'enseignement supérieur, recherche et innovation est de poursuivre la démarche de politique de site visant à favoriser la structuration de sites universitaires coordonnés et attractifs. Cette politique est appuyée par les appels à projets du PIA et notamment les AAP « initiatives d'excellence » (IDEX) et « Initiatives – Science - Innovation - Territoires - Economie » (I-Site), qui ont pour but de développer davantage les principaux sites universitaires d'excellence.



La région bénéficie actuellement (depuis février 2017) de trois sites labellisés : Lyon-Saint-Etienne et Grenoble, avec le label IDEX, et Clermont-Ferrand, avec le label I-Site. Ces trois sites devront en 2020 (Grenoble) et en 2021 (Lyon-Saint-Etienne et Clermont-Ferrand) présenter le bilan de leur phase probatoire de 4 ans en vue de valider définitivement leur label et les crédits qui les accompagnent.

# 5



## L'innovation : Les écosystèmes d'innovation

## Accompagner les entreprises et préparer l'avenir grâce à l'innovation

La région est riche d'écosystèmes d'innovation performants qui ont passé avec succès la phase d'évaluation et ont obtenu une dotation supplémentaire pour poursuivre leurs actions :

- 2 sociétés d'accélération du transfert de technologie : Lyon (Pulsalys) et Grenoble (Linksium) ;
- 2 instituts de recherche technologique (IRT) : Bioaster dans le domaine de la santé et Nanoélec dans le domaine des nano-technologies ;
- 1 institut sur la transformation énergétique Supergrid

Le projet Clermont Auvergne Innovation a lui aussi été validé par l'État et se met progressivement en place en appui du site universitaire auvergnat.

Les 23 Instituts Carnot de la région, dont la mission principale est de préparer l'avenir et d'accompagner toutes les entreprises pour leurs innovations et leur transformation, ont tous été relabellisés, signe de la maturité de la recherche partenariale entre les laboratoires de recherche et les entreprises régionales.

Le dispositif de conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) a permis sur l'année 2019-2020 de soutenir près de 350 sujets de thèses, très souvent en partenariat avec des entreprises mais aussi avec le monde associatif ou les collectivités car la recherche a pour mission d'irriguer l'ensemble des composantes de la société et elle s'intéresse à des problématiques qui ne sont pas qu'industrielles ou économiques. Ces 350 nouvelles CIFRE (qui s'ajoutent aux thèses déjà en cours), représentent pour l'État, un investissement annuel de plus de 15 M€ dans la région.



**Région académique  
Auvergne-Rhône-Alpes  
#rentree2020**

Contact presse  
04 72 80 60 10  
[communication@ac-lyon.fr](mailto:communication@ac-lyon.fr)